

SENSIBILISATION

RISQUE CHIMIQUE



Offre socle

Action de Prévention Primaire
Comprise dans la cotisation

Pour qui ?

Toutes les structures adhérentes à l'APST41 et leurs salariés.

Intervenants

Techniciens et conseillers de prévention, infirmière santé travail.

Durée

Module de 1h30.
Groupe de 12 personnes maximum.
Format intra-entreprise limité à 2 jours.

CONTEXTE

L'exposition aux produits chimiques est une problématique de plus en plus courante dans de nombreux secteurs d'activité. Les substances chimiques peuvent présenter des dangers pour la santé des salariés (allergies, intoxications, cancers professionnels, etc.). La réglementation impose des obligations strictes en matière de prévention et de protection contre ces risques.

OBJECTIFS

Sensibiliser les employeurs et les salariés à la gestion du risque chimique afin de réduire les expositions et de prévenir les accidents et maladies professionnelles liés à ces substances.

DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION

- Découverte des dangers pour la santé, pour la sécurité et pour l'environnement.
- Intégration du risque chimique dans l'évaluation des risques professionnels.
- Proposition des démarches et mesures de prévention possibles.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Demande de l'entreprise auprès du médecin du travail.

POUR COMPLÉTER

- 🌀 [Évaluer votre risque chimique - Atelier SEIRICH](#)
- 🌀 [Conseil à l'évaluation du risque chimique](#)
- 🌀 [Risque chimique : analyse des fiches de données de sécurité](#)
- 🌀 [Modules e-learning](#)



[Voir catalogue des Rendez-Vous Prévention](#)



*Chaque entreprise doit bénéficier au moins une fois tous les 4 ans d'une APP

CONTACTEZ-NOUS :

02 54 52 41 41
prevention@apst41.fr